



***DÉCLARATION
DE POLITIQUE
ANNUELLE
2019***

I. LES « CONTRAINTES »

ZONE DE POLICE :

La dotation de la zone de Police connaît une augmentation de 2%, soit 34.754 € (Montant total de la dotation : 1.892.977 €).

Le refinancement structurel annuel fédéral de 400.000 € n'est pas assuré et est dépendant de la décision du prochain gouvernement fédéral.

ZONE DE SECOURS DINAPHI :

Après une augmentation de 10% soit 81.293 € en 2018, la dotation 2019 est à nouveau augmentée de 8 %, soit 71.537 €. (Montant total de la dotation : 965.761€)

CPAS :

Un complément de dotation de 40.000 € est versé au CPAS pour combler un déficit avoisinant 35.000 €. (Montal total de la dotation : 2.162.614 €)

Un état des lieux budgétaire est prévu après les résultats du compte 2018 afin d'envisager une dotation répondant au mieux aux besoins de cette institution.

COTISATION DE RESPONSABILISATION :

Elle passe de 151.000 € à 200.000 €.

DETTE :

Lors de l'examen du compte 2018, nous reviendrons sur la problématique de la dette afin de clarifier son évolution probable au cours de la prochaine législature compte tenu notamment d'un grand nombre d'emprunts reportés. A cette occasion, nous aborderons également l'évolution et l'état du fonds de réserve qui sera probablement alimenté en 2019 par le produit de la vente de l'ancien Arsenal des Pompiers et du terrain de Vincon.

DÉMÉNAGEMENT :

Le transfert de la Police vers l'actuel bâtiment du CPAS et celui, concomitant du CPAS vers l'actuel bâtiment de la Police, semble maîtrisé financièrement. Toutefois, des dépenses supplémentaires ne sont pas à exclure compte tenu des aléas liés au déménagement du CPAS.

INVESTISSEMENTS :

Par ailleurs, certains investissements s'imposeront à nouveau en ce début de législature indépendamment des choix que la nouvelle majorité souhaite opérer :

- Pont de Biron : 600.000 € (étude et réfection)
- Piscine ? (problématique des liners défectueux...)
- Remise à niveau du service informatique de la Ville et de ses implantations : un large chantier tant au niveau de son fonctionnement que de sa sécurité

IMPÔTS, TAXES, REDEVANCES :

Un léger réconfort nous parvient de l'augmentation de la recette du précompte immobilier : 4.763.729 € en lieu et place de 4.372.997 €, soit une augmentation de 390.372 €

La recette de l'impôt des personnes physiques ne progresse quant à elle guère : 4.661.783 € en lieu et place de 4.574.426 €. soit une augmentation de 87.357 €

FONDS DES COMMUNES :

La dotation du Fonds des Communes ne progresse guère ; 3.079.966 € (en 2018) en lieu et place de 2.982.141 € (en 2019) soit une augmentation de 97.825 €.

Compte tenu du rôle important de capitale régionale qui est le sien, Ciney reste une des communes les plus lésées par cette répartition inéquitable du Fonds des Communes.

II. TABLEAUX DE SYNTHÈSE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

1. Ordinaire

		2017	2018			2019
			Après la dernière M.B.	Adaptations voir annexe	TOTAL après adaptation	
Compte 2017						
Droits constatés nets (+)	1	22.256.163,77				
Engagements à déduire (-)	2	18.017.382,05				
Résultat budgétaire au 01/01/2018 (1 - 2)	3	4.238.781,72				
Budget 2018						
Prévisions de recettes	4		24.012.443,86	-170.741,13	23.841.702,73	
Prévisions de dépenses (-)	5		23.667.740,09		23.667.740,09	
Résultat budgétaire présumé au 01/01/2019 (4 + 5)	6		344.703,77	-170.741,13	173.962,64	
Budget 2019						
Prévisions de recettes	7				20.302.796,20	
Prévisions de dépenses (-)	8				19.999.646,50	
Résultat budgétaire présumé au 01/01/ 2020 (7 + 8)	9				303.149,70	

2. Extraordinaire

		2017	2018			2019
			Après la dernière M.B.	Adaptations voir annexe	TOTAL après adaptation	
Compte 2017						
Droits constatés nets (+)	1	6.041.935,82				
Engagements à déduire (-)	2	17.954.822,68				
Résultat budgétaire au 01/01/2018 (1 – 2)	3	-11.912.886,86				
Budget 2018						
Prévisions de recettes	4		31.747.750,86		31.747.750,86	
Prévisions de dépenses (-)	5		31.747.750,86		31.747.750,86	
Résultat budgétaire présumé au 01/01/2019 (4 + 5)	6					
Budget 2019						
Prévisions de recettes	7					4.582.103,13
Prévisions de dépenses (-)	8					4.582.103,13
Résultat budgétaire présumé au 01/01/ 2020 (7 + 8)	9					

III. LE BUDGET

1. INTRODUCTION :

Le budget 2019, particulièrement prudent, autorisera, cela va de soi, la poursuite des politiques et des actions récurrentes sur lesquelles il serait fastidieux de revenir et qui concernent l'ensemble des compétences du niveau communal.

Si le monde ne s'est pas fait en un jour, chacun comprendra que nos 186 engagements, socle important de la législature qui s'ouvre, ne se concrétiseront pas sur ce seul volet budgétaire.

Ce premier budget ouvre cependant le chantier enthousiasmant d'une partie d'entre eux.

Comme la tradition s'est imposée durant la dernière législature, nous nous en tiendrons donc, le plus souvent, à évoquer les nouveaux crédits prévus afin de sous-tendre la mise en œuvre de ces premiers engagements.

2. ACTIONS SOCIALES :

A) LE CPAS :

Cette première année sera immanquablement marquée par l'arrivée très attendue d'une nouvelle Directrice Générale, laquelle ne manquera pas d'imprimer rapidement son empreinte à travers de nouvelles initiatives.

Comme nous l'évoquions dans les contraintes, la dotation communale est en augmentation de 40.000 €.

La nouvelle Directrice Générale aura la lourde tâche de conduire le dossier du déménagement du CPAS vers ses nouveaux locaux au sein desquels les agents attendent légitimement de s'épanouir dans d'aussi bonnes conditions de travail que celles qu'ils connaissent aujourd'hui. Nous y veillerons !

A cet égard, s'agissant d'éventuelles dépenses imprévisibles, il faut s'attendre à l'achat de nouveaux matériels adaptés aux futurs locaux ou de matériels à remplacer suite au déménagement (dégâts).

Au niveau du personnel, le CPAS est confronté aux conséquences de l'augmentation incessante des RIS (Revenus d'Intégration Sociale) :

120 au 31 décembre 2009

300 au 31 décembre 2018

soit une augmentation de 250 %, alors que le nombre d'assistantes sociales est resté inchangé depuis toutes ces années, soit 6 assistantes sociales.

En conséquence, certaines tâches essentielles ne sont plus ou sont trop peu effectuées telles les visites à domicile.

Ce problème sera tout prochainement abordé par le Conseil de l'Action Sociale.

D'autres paramètres seront à considérer dans l'exécution du budget :

- changement du programme informatique (fin de contrat en décembre 2019)
- synergie à renforcer avec les actions complémentaires et non concurrentes du Plan de Cohésion Sociale (PCS)
- remplacement de la navette sociale actuelle (fin de contrat en septembre 2019) avec équipement à prévoir pour les personnes à mobilité réduite
- intensification des actions en faveur des plus démunis (Donnerie, Repas de Noël, Journée Solidarité,...)
- rachat d'un appartement (logement d'urgence) (pour lequel le CPAS a reçu une subvention)

Il est à noter que le fond de réserve est pratiquement réduit à néant au sous-financement des années antérieures.

B) LE PLAN DE COHÉSION SOCIALE (PCS) :

Il est impossible de s'appesantir pour l'instant sur les nouvelles perspectives offertes par le nouveau Plan de Cohésion Sociale 2020-2025 en réflexion et en préparation.

Les actions en cours se poursuivent mais des changements interviendront avec un personnel maintenu à son niveau actuel.

Le Conseil de l'Action Sociale et différents acteurs de la vie sociale cinacienne seront mis à contribution pour redéployer ce Plan de Cohésion Sociale.

C) LE LOGEMENT :

Comme pour les autres chapitres, nous ne reviendrons pas sur ce qui a été dit dans la déclaration de politique générale de législature.

Pour ce qui concerne notre collaboration avec le Foyer Cinacien, un seul projet est actuellement en cours, à savoir la transformation de l'ancien Presbytère de Pessoux en quatre logements.

La transformation de l'immeuble, Rue du Condroz, se termine. Trois appartements seront prochainement mis en gestion au Foyer Cinacien. Deux seront affectés en logements de transit pour la commune.

Compte tenu du manque récurrent de logements sociaux, nous serons attentifs à ce que le Foyer Cinacien envisage de nouveaux projets sur notre territoire.

Dans ce contexte, la réflexion se poursuivra avec le Foyer Cinacien au sujet de la ZACC (Zone d'Aménagement Communal Concerté) de Haversin où 15 % des habitations devraient être dédiées à du logement social.

Des négociations vont reprendre avec la Régie des Bâtiments pour l'achat éventuel des 8 logements situés sur le site de l'ancienne gendarmerie. Leur gestion pourrait être également confiée au Foyer Cinacien.

Les possibilités offertes par l'Agence Immobilière Sociale (A.I.S.) seront régulièrement communiquées auprès des propriétaires et ce, particulièrement dans le contexte de la lutte contre les immeubles inoccupés ou insalubres.

Dans le cadre d'une réorganisation du personnel communal, il est à noter que le Service du Logement verra prochainement arriver un renfort en personnel pour intensifier ces différentes actions.

D) JEUNESSE :

La Ville va engager des jeunes qui ne seront pas rémunérés en numéraire mais en heures de cours auto-école. L'objectif est évidemment d'aider le public jeune à obtenir son permis de conduire. Un crédit de 10.000 € est inscrit à cet effet (engagement n°106).

Des étudiants seront engagés pour effectuer divers travaux, notamment en vue de réaliser des actions intergénérationnelles (engagement n°26). Au total, un montant de 21.000 € est prévu pour cette action.

3. ÉCONOMIE – COMMERCE :

A) COMMERCE :

Le Service ADL est restructuré en vue de mener une politique plus volontariste au profit du commerce et plus spécialement du commerce de centre-ville, toujours en grande difficulté. Les réunions se multiplient avec le club des Commerçants soucieux de définir de réelles pistes de collaboration avec les autorités communales. A cet égard, l'avenir du SAR de Biron sera analysé avec une grande attention.

Confronté à deux dossiers récents, le Service Urbanisme a reçu des instructions pour tenter de mettre fin à l'hémorragie du commerce en centre-ville. Dans le périmètre commercial « prioritaire » défini sous l'ancienne législation, l'objectif poursuivi vise à interdire la transformation de surfaces commerciales vides en logements.

Lors des premières concertations avec le club des Commerçants, il a été décidé que les efforts en terme d'animation de la ville se concentreraient sur deux événements en 2019 : la traditionnelle braderie de juin et le lancement d'un nouveau concept, « Les Féeries du Centre » avec notamment un investissement de 10.000 euros pour l'achat d'illuminations. Des réflexions relatives au parking en centre-ville, à l'embellissement du cadre de vie et à la propreté sont également en cours.

B) ÉCONOMIE :

Durant les prochaines années, l'expansion économique de Ciney reposera en grande partie sur l'extension du zoning de Biron. En collaboration avec le Bureau Economique de la Province de Namur (BEP), la Ville de Ciney envisage de développer une réelle politique de prospection pour attirer des entreprises. Dès la parution de l'arrêté de définition du périmètre, les procédures d'achat et d'expropriation seront mises en œuvre par le BEP.

Dans le zoning de Lienne, 6 nouvelles parcelles seront prochainement disponibles.

A Achêne, le BEP s'attelle au rachat du terrain de 10 hectares, propriété de la Régie des Bâtiments. Plusieurs entreprises ont déjà manifesté leur intérêt pour s'implanter dans cette extension de la zone d'activités économiques.

C) MARCHÉ COUVERT :

Ce secteur connaît actuellement une crise importante et il sera important d'être attentif aux évolutions futures de celui-ci afin de s'adapter rapidement et efficacement (en concertation avec tous les intervenants). Au niveau de l'infrastructure, une démarche prospective vient d'être entamée en vue de mieux rentabiliser le lieu par l'organisation d'activités connexes en dehors des jours de marché.

4. ENSEIGNEMENT :

La volonté de la majorité actuelle est de maintenir toutes les implantations existantes.

Durant cette première année, deux d'entre elles feront l'objet d'une attention particulière :

- Pessoux avec un crédit de 40.000 € pour une extension de classes
- Achêne où les travaux programmés durant l'ancienne législature seront enfin menés à bien.

Nous ferons l'acquisition d'un nouveau car scolaire d'une capacité de 50 places (300.000 €) (Engagement n°49).

Plusieurs crédits sont en outre prévus pour du mobilier (5.000 €), le plan d'équipement des écoles (10.0000 €), le plan d'équipement « Les Forges » (110.000 €), le plan d'équipement du Conservatoire (8.000 €) et pour l'achat de petit matériel (10.000 €) (Engagement n°72).

Un crédit (8000 €) est également prévu pour des appels à projets ouverts à toutes les écoles de la Commune dans le but de sensibiliser, dès le plus jeune âge, à des thématiques en relation avec l'environnement et la culture. Par ailleurs, un plan langue (3000 €) sera initié dans nos écoles communales.

Afin d'assurer un dialogue permanent entre le Pouvoir Organisateur et les Directions d'écoles, l'Echevine de l'Enseignement a renoué les contacts indispensables à une fructueuse collaboration, via des réunions mensuelles.

5. SPORT :

Si Ciney, par la qualité de ses clubs et de ses infrastructures, peut réellement se targuer d'être devenue la Capitale du sport du Condroz, il n'en reste pas moins vrai que diverses disciplines et entités sportives n'ont pas encore trouvé le lieu idéal pour se développer pleinement.

Dans le même objectif, nous comptons concrétiser le dossier d'aménagement d'une salle de gymnastique au Clos du Posty. Le dossier prendra ces prochains jours un coup d'accélérateur avec la désignation de l'auteur de projet pour l'étude (75.000 euros)

Au Stade Tillieux, les travaux se poursuivent également et un crédit de 50.000 € a été inscrit pour l'ajustement de la structure du terrain synthétique. La volonté de la majorité est d'accélérer autant que faire se peut le transfert de la RUW Ciney de ses installations actuelles du Stade Lambert vers le Stade Tillieux. En attendant ce déménagement, des travaux seront réalisés pour assurer la sécurité des visiteurs au niveau du Stade Lambert.

Plusieurs crédits sont en outre prévus en faveur du Basket Club Cinacien (prêt de 50.000 € en vue de l'amélioration énergétique de leur infrastructure) (Engagement n°2), de La Cipale : 2.790 € pour une nouvelle chaudière et 7.000 € (Engagement n°2) pour un nouvel éclairage LED au Football Club d'Achêne.

Une visite des installations du Football de Haversin est programmée pour l'analyse des travaux de réhabilitation et d'extension envisagés en collaboration avec les dirigeants du club.

Une rencontre avec les divers clubs et associations sportifs sera effectuée en 2019 en vue de bien cerner leurs attentes et besoins.

L'appel à projet, récemment lancé par la Province de Namur, sur le thème "**la prise ou la reprise d'activités sportives et/ou d'activités physiques en faveur des femmes**" va être étudié en concertation avec les clubs afin de déposer un projet cohérent et récurrent.

6. PROPRETE :

Le défi « propreté publique » est immense mais nous souhaitons l'affronter de plein fouet.

Partagé par la très grande majorité des communes wallonnes, celui-ci ne pourra être relevé qu'avec la collaboration d'une équipe de bénévoles, des établissements scolaires et des habitants soucieux de leur qualité de vie.

A côté de la création d'une future cellule citoyenne (engagement n°64), la majorité envisage le recrutement d'un nouvel agent constatateur durant l'année 2019.

Afin d'assurer une plus grande propreté en centre-ville, l'achat d'un camion poubelles léger est prévu pour 35.000 €, de même que la multiplication des cendriers et des poubelles de tri pour 30.000 € (engagement n°58).

Un crédit de 85.000 € (engagement n°63) permettra de multiplier le nombre de bulles à verres enterrées.

7. QUALITÉ DE VIE (VILLE ET VILLAGES) :

Pour favoriser l'accès à l'Hôtel de Ville de nos aînés, des personnes à mobilité réduite et de la population en général, une borne d'accès sera très prochainement installée pour 10.000 € (engagement n°26). Celle-ci permettra de garantir un parking à tous les usagers de l'Hôtel de Ville.

Un appel à projets « Cadre de Vie » se voit doter d'un crédit de 164.000 € (engagement n°93) tandis qu'un crédit de 50.000 € (engagement n°116) est dédié à des espaces de convivialité.

Un budget de 30.000 € est également prévu pour du nouveau mobilier urbain et 30.000 € pour des plaines de jeux complémentaires.

L'achat de la Place du Baty à Biron a été fixé à 45.000 € et l'embellissement des ville et villages reçoit un crédit de 30.000 € (engagement n°61).

Plusieurs crédits sont prévus pour favoriser des travaux dans certaines salles de village : Pessoux – placement de panneaux acoustiques (4.000 €), Sovet – rénovation des sanitaires (10.000 €) et Braibant - amélioration de l'acoustique (4.500 €).

Pour favoriser l'animation en ville et dans les villages, 11.000 € (engagements n°183) seront affectés pour l'achat de matériel "festivités" destiné aux comités, 26.000 € pour l'achat de 65 chalets et 10.000 € pour de nouvelles illuminations de fêtes de fin d'année.

8. MOBILITÉ – SÉCURITÉ :

Au même titre que la propreté, la mobilité et la sécurité bénéficieront d'un intérêt particulier durant cette législature.

A) MOBILITÉ :

Jamais activé et obsolète, le Plan de Mobilité 2010 est abandonné. La Commune va répondre à l'appel à projets lancé par la Région Wallonne pour la définition d'un nouveau plan dont le pré-diagnostic va être entamé. Les Zones d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) du Tersoit, du Crahiat, de Saint-Gilles ou encore d'Haversin, les futurs travaux d'Infrabel et de la SNCB à Leignon, Chapois et Ciney sont quelques-uns des paramètres à prendre en considération pour mener à bien ce nouveau plan. Ce dernier devra faire la part belle à la mobilité douce et à la création d'infrastructures appropriées. Un crédit de 70.000 € est prévu pour financer ce Plan Communal de Mobilité (engagement n°165).

D'ores et déjà, une somme de 100.000 € est réservée pour terminer la liaison douce entre Pessoux et Biron.

B) *SÉCURITÉ* :

Un crédit de 160.000 € (engagement n°113) sera affecté à la sécurisation des traversées de village dans le cadre du PCDR (Plan Communal de Développement Rural).

La signalisation 2019 reçoit un crédit de 30.000 €, l'amélioration de l'éclairage public : 20.000 €, le remplacement des luminaires actuels par du LED : 74.596 €, et le renouvellement de certaines caméras de surveillance : 15.000 €.

En collaboration avec la Police locale, radars et caméras seront intensivement utilisés pour combattre les excès de vitesse et les incivilités en ville et dans les villages.

9. *TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ENVIRONNEMENT* :

Dans le cadre de l'effort énergétique que notre Commune va réaliser (Pollec 3), nous avons prévu un crédit de 11 000 euros pour des primes énergétiques et actions à destination des citoyens, ainsi que des appels à projets et audits énergétiques - nécessaires car les derniers réalisés sont obsolètes - dans les écoles.

Les poubelles à puces vont remplacer les sacs plastiques afin de réduire la quantité de déchets.

L'administration va être encouragée à réduire ses impressions et les envois de type "papier". Une partie des luminaires publics actuels va être remplacée par un éclairage LED

Le budget participatif 2019 pourrait donner la priorité à cette thématique d'actualité et de mise en place de véritables initiatives locales dans des domaines environnementaux et de mobilité

10. *TRAVAUX – INFRASTRUCTURES* :

On aborde ici la part la plus importante des crédits prévus au budget.

Le listing ci-après n'appelle aucun commentaire au-delà de ce qui a été évoqué dans notre déclaration de politique de législature :

- nouvel atelier pour le Service Travaux : étude 150.000 € (engagement n°114)
- rappel : étude pour la création d'une salle de gymnastique : 75.000 € (engagement n°144)
- étude et réfection du pont du Biron : 600.000 €
- finalisation du contournement de Ciney par Haljoux : 132.000 €
- aménagement du parking Sainfoin : 100.000 €
- entretien voiries 2019 : 300.000 €
- entretien murs 2019 : 80.000 €
- entretien trottoirs 2019 : 60.000 €

- entretien chemins agricoles (Haid et Véhir) : 120.000 € (engagement n°175)
- entretien toiture : 20.000 €
- création caveaux, columbariums : 120.000 €
- bassin d'orage Biron : 120.000 €
- rénovation :
 - hôtel de ville : toiture : 25.000 €
 - bacs en pierres bleues en centre-ville : 20.000 €
 - maison des Capucins : 20.000 €

Par ailleurs, l'achat d'une nouvelle camionnette nacelle est envisagé pour 85.000 €.

II. COMMUNICATION – PARTICIPATION – INFORMATIQUE :

A) COMMUNICATION :

En renforçant la politique de communication, l'objectif de la majorité est de mieux répondre aux attentes des Cinaciens et d'accroître le rayonnement de Ciney au-delà de ses frontières.

Outre le recrutement d'un chargé de communication, le fonctionnement du service est renforcé avec un crédit de 40.000 €. Un nouveau site internet en phase avec son temps mobilisera 40.000 €. Un budget de 50.000 euros est prévu pour l'installation en centre ville de wifi gratuit suite à l'appel à projets WIFI4EU 50.000 € (engagement n°129).

Les « Meugleries » d'ores et déjà ouvertes à la minorité deviendront mensuelles.

B) PARTICIPATION :

Outre l'activation et l'écoute des différents comités et Commissions (Aînés, Fêtes, Commissions Communales, CCATM, ...), il entre dans les intentions du Collège de consulter aussi souvent que nécessaire les habitants concernés par différentes initiatives privées ou projets communaux.

Pour assurer concrètement la collaboration des habitants de quartiers ou de villages au remodelage de la vie locale, un premier budget participatif d'un montant de 50.000 € (engagement n°3) est prévu.

C) INFORMATIQUE :

Le Service Informatique va bénéficier du recrutement d'un informaticien.

Concomitamment, un audit informatique indépendant sera lancé pour 30.000 € afin de solutionner les importantes carences de fonctionnement et de sécurité. Un crédit de 15.000 euros est prévu pour l'achat de nouveaux matériels informatiques.

Le concept « Smart Administration » sera intégré dans l'ensemble des évolutions de notre infrastructure informatique.

12. CULTURE, TOURISME :

Le projet Sentiers d'Art se finalise cette année sur notre Commune. L'acquisition de quatre œuvres et d'un abri artistique est en bonne voie (budgétisé sur quatre ans). L'installation des œuvres est prévue pour juin.

De nouveaux projets de collaboration entre le Centre Culturel, les écoles et les associations verront le jour.

13. CONCLUSIONS :

Notre majorité a échafaudé un programme ambitieux pour 2019 malgré de nombreuses contraintes qu'elles soient budgétaires ou encore temporelles. Le vote du budget en mars pénalise en effet nos actions pour cette première année de législature. Nous sommes toutefois persuadés qu'il était judicieux de procéder de la sorte plutôt que de voter un budget dans la hâte sans avoir pu analyser la situation en profondeur, ni sans avoir pris nos marques au sein des différents services.

Les objectifs prioritaires repris dans cette note seront intégrés par l'administration dans le Plan Stratégique Transversal (PST) qui sera approuvé dans les prochains mois par le conseil communal.